

Boulart, seigneur de Kerrolet

Entre le 27 avril 1464 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1483) et le 29 juin 1483 (*ibid.*, 47 J 2, près d'une vingtaine d'occurrences entre ces dates), Jean Boulart exerce comme notaire.

Le 23 novembre 1476, Guillaume Boulart et Blanche Gallay, son épouse, vendent 25 sous de rente annuelle à Michel Le Pennec pour le prix de 22 livres 10 sous (Arch. dép. Morbihan, E 52, 31 mai 1483, p. 91). Guillaume Boulart exerce également comme notaire (*ibid.*, E 52, p. 98, 31 mai 1483).

Pierre Boulart, seigneur de Kerrolet, se rencontre en décembre 1533. Il est un des trois commissaires (avec Philippe Rogon, seigneur de Cadouzan et Geffroy Georges, seigneur de Bouvron) désignés par le sénéchal de Guérande lors d'une procédure qui oppose Pierre Baye aux héritiers de Jean Jollan l'aîné et à sa veuve, Olive Juignet à propos de la possession de 38 œillets de saline (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 641).

Valence Boulart est la seconde épouse de Guillaume Roon, seigneur de Trémelu. Du couple est issue Jeanne. Devenue veuve, Valence Boulart, en tant que mère de Jeanne, est citée le 11 mai 1520 lors d'un procès qui oppose Jeanne à Jean, Olivier et Guillaume Rogon (*ibid.*, B 25, f° 77).

Valence est sans doute à relier à Jean Boulart, mentionné, le 27 février 1520, comme paroissien d'Herbignac (*ibid.*, B 25, f° 31).

Alain GALLICE